

2 octobre 1981 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'occasion de la réception des Lettres de créance de S.E. M. Yahya Mohamed Almutawakel, ambassadeur de la République arabe du Yémen, Paris, Palais de l'Élysée, vendredi 2 octobre 1981

Monsieur l'ambassadeur,

- Je suis particulièrement heureux de recevoir les Lettres de créance par lesquelles le président ALI ABDALLAH SALEH vous accrédite en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République arabe du Yémen.

- En vous désignant pour exercer cette haute charge, votre pays a fait le choix d'un serviteur de l'Etat, dévoué au bien de son pays.

- Je suis très sensible aux termes dans lesquels vous avez évoqué les liens d'amitié qui unissent la France et la République arabe du Yémen.

- Je suis, comme vous, convaincu que nos deux peuples, chacun dans sa tradition propre, ont beaucoup en commun et sont donc appelés à s'enrichir de leur apport mutuel.

- Animés de la même volonté de préserver leur identité nationale dans un cadre de liberté démocratique, ils partagent la même aspiration à contribuer à la réalisation d'un ordre international plus équitable et à la défense de la paix.

- Ceci s'applique bien sûr au Proche-Orient où le nécessaire règlement ne peut reposer que sur le droit de chacun à la justice et à la sécurité. La France est, je l'ai dit, prête à apporter son concours pour faire avancer les choses.

Votre pays, monsieur l'ambassadeur, se trouve placé à la charnière de trois continents, au coeur d'une région du monde où les tensions sont particulièrement vives. Il y constitue incontestablement un élément de stabilité et d'équilibre. Ses préoccupations rencontrent donc celles de la France. Mais la paix ne saurait être garantie sans l'instauration entre les Etats, et surtout entre ceux du monde industrialisé et ceux du monde en développement, d'une solidarité véritable. C'est là un des principaux axes de la politique que je conçois pour la France. L'impératif du développement doit être au coeur de nos priorités.

- A cet égard, des engagements précis viennent d'être pris car il faut donner aux pays les moins favorisés les moyens de l'espoir.

- Ces convergences que je viens de relever font que la coopération entre nos deux pays peut et doit être étroite et confiante. La qualité de nos relations bilatérales l'atteste déjà, et la progression de nos échanges dans tous les secteurs est pour le Gouvernement français une source de satisfaction. Il nous appartient d'oeuvrer à les accroître et à les approfondir.

- Soyez donc assuré, monsieur l'ambassadeur, que vous trouverez toujours auprès de moi et de mon Gouvernement le meilleur accueil et la meilleure compréhension pour l'accomplissement de votre haute mission.

- Je vous prie de transmettre à monsieur le président ALI ABDALLAH SALEH l'assurance de ma très haute considération et de mes sentiments les plus cordiaux, auxquels je joins mes vœux très chaleureux pour le bonheur et la prospérité du peuple yéménite.

